

Classant ensuite quelques-uns de nos monuments dauphinois, il place la construction de Saint-André de Grenoble du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Or, Saint-André de Grenoble est une église à la date historique certaine; elle a été fondée en 1220, par le dauphin Guigues André. Il place l'âge de Saint-Apollinaire, de Valence, partie dans la phase du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle, partie dans la phase du XI<sup>e</sup>. Or, ce monument, élevé d'un seul jet, et consacré par Urbain II, en 1095, appartient en entier au XI<sup>e</sup> siècle, moins les parties rétablies après les ravages des Réformés. Il place dans la phase rétrograde ou dégénérée de l'architecture bysantine, l'église de Saint-Paul-trois-Châteaux, dont les ornements atteignent la perfection d'exécution de la sculpture romaine. Nous trouvons dans cette nomenclature les restes, ou plutôt l'église inachevée de Notre-Dame-de-l'Isle, près de Vienne, remontée au XI<sup>e</sup> siècle; mais nous trouvons aussi dans l'histoire que cette église fut établie en 1120, pour des chanoines réguliers, et qu'en 1202 l'archevêque Aynard de Moirenc la céda à l'ordre de Saint-Ruf. Nous voyons, en effet, dans ce monument, le bysantin pur, la transition du bysantin à l'ogival et l'ogival primitif complet. L'auteur donne Saint-Barnard, de Romans, à la période du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, et tout ceux qui ont vu Saint-Barnard ont reconnu qu'une grande reconstruction a été greffée, dans le XIII<sup>e</sup> siècle, sur une église de la belle époque bysantine, ruinée en 1133 par le dauphin Guigues IV. Il se trompe encore en attribuant à la phase progressive du XI<sup>e</sup> siècle l'église de Saint-Antoine, qui est le produit exclusif de l'école ogivale.

Arrivé à l'école de la Renaissance, il la divise en deux catégories : la phase primaire et la phase secondaire. Cette division est très-acceptable, et l'on s'étonne de lire ensuite à la page 315: « qu'il convient de repousser ces froides subdivisions d'école, comme phase primaire, secondaire, tertiaire et de les remplacer par des dénominations pittoresques et historiques.